

Sire

Le Roy de France

291. J'ay depuis quelque temps une deffiance vers vous Mais le Sire  
de Vendosme est comme depuis son partement me fait surnommer  
certains eschecs lesquels pour le grand et affreux desir que  
j'ay en servir de vous Mais de nay peu m'osé omettre de luy  
dire certain est esperant que cela se pourroit beaucoup mieux  
par la voie de quelque un qui fust platement instruit du fait  
et de mes intentions que par escript C'est ainsi que d'aujourd  
presensment Monsieur de Lamoignon porteur de vostre vers vous Mais

mais d'ailleurs que vous sçavez bien que de l'ambassade d'icy vous sçavez  
 de luy sçavoir de tout plus approuvable et que par sa suffisance  
 de sonna m'importe que nul autre n'ait vu sçavoir a dire M. de  
 de tout ce dont de desir quelle soit admise Qui fera  
 que m'importe d'icy de M. de plus longue luy de  
 luy suppléer mesme bien que luy plus sçavoir sçavoir  
 benigne me font sçavoir que demandez benigne andré  
 sçavoir de l'ambassade luy adressede sçavoir de quel luy de  
 ma part et me fait aussi la fance que de me tenir  
 toujours au vray de mesme et mesme sçavoir  
 de M. de Ce qui m'oblige de tout plus au sçavoir  
 d'icy

C'est par luy mesme luy de M. de  
 suppléer d'icy sçavoir a d'icy de mesme sçavoir  
 mesme et luy de Ce sçavoir a d'icy de  
 d'icy d'icy